

Université de Lille Droit et Santé	
Temps de travail annuel de référence pour un personnel à temps complet (basé sur l'année universitaire ie du 1er septembre 2016 au 31 août 2017)	
Jours dans l'année	365
Jours week-end	104
Jours fériés	9
Congés annuels	47
Total jours travaillés	205
Temps de travail hebdomadaire de référence pour un personnel à temps complet (basé sur 5 jours ouvrés)	
Horaire hebdomadaire de référence	37h20 min min
Amplitude hebdomadaire	Min 5h/j Max 11h/j
Horaire journalier de référence	7 h 28 min
Pauses	
Pause méridienne	45 min obligatoire entre 12h et 14h
Pause quotidienne	20 min décomptée comme temps de travail (dès 6h de travail quotidien)
Badgeuse	
	Oui pour tous les personnels Biatss
Gestion des RTT /Heures supplémentaires	
RTT/Heures supplémentaires	Cumul max de 140 heures supplémentaires (environ 18j) par année universitaire pour un temps plein
Mode de récupération	Récupération devant intervenir dans le trimestre qui suit
Régime/Reliquat de congés de l'année précédente	Le solde des droits à congés d'une année universitaire N devra être utilisé avant le 30 novembre de l'année universitaire N+1